

ABDELMADJID TEBBOUNE

«Ouvrir les frontières à tout venant n'est pas logique»

● «L'Algérie est prête à accueillir la main-d'œuvre en provenance des pays du Sahel, dans le cadre des besoins locaux. »

P3



UNRWA

Un demi-million de personnes nouvellement déplacées à Ghaza

P11

INCITATION À LA SPÉCULATION ILLICITE SUR LA POMME DE TERRE

**4 individus placés
en détention provisoire**

P3

Football / Ligue 2 amateur (28e journée)

**L'ES Ben Aknoun pour acter l'accession,
l'USM El Harrach pour conserver la tête**

P9

EDUCATION NATIONALE

**Semaine nationale
 d'information sur
 l'orientation scolaire**

Le ministère de l'Éducation nationale organise, du 4 au 8 mai prochain, la Semaine nationale d'information et des portes ouvertes sur l'orientation scolaire et professionnelle au titre de l'année scolaire 2024/2025, a indiqué un communiqué du ministère. Il a précisé que cet événement, qui se tiendra au niveau des CEM, des lycées, des centres d'orientation scolaire et professionnelle et d'autres espaces, tend à "permettre aux élèves et à leurs parents de mieux connaître les différentes procédures liées à l'admission et à l'orientation", ainsi qu'à "découvrir les différentes offres d'études et de formation". Cette Semaine permettra également aux élèves d'"acquiescer les mécanismes favorisant leur réussite scolaire et l'amélioration de leurs résultats". Cette manifestation verra la réalisation de supports informatifs (brochures, dépliants, affiches...) et la distribution de documents relatifs aux spécialités proposées par les centres de formation et d'enseignement professionnels et les instituts spécialisés, outre l'organisation de visites sur le terrain dans différentes entreprises économiques. Plusieurs secteurs et organismes nationaux prendront part à cet événement, notamment les secteurs de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, de la Formation et l'enseignement professionnels, ainsi que la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale, la Protection civile, les partenaires socioéconomiques et les médias, a conclu le communiqué. Par ailleurs, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a annoncé, lors de sa visite d'inspection effectuée, jeudi, à Boumerdes, le début des premières inscriptions pour la rentrée scolaire 2025/2026 pour les élèves de première année primaire, rappelant aux parents d'élèves que l'inscription de leurs enfants se fera exclusivement via la plateforme numérique mise à disposition par le ministère.

R.N

GESTION DES DÉCHETS

**L'AND à la rescousse de la
 SEAAAL**

Une convention de partenariat a été signée, jeudi à Alger, entre l'Agence nationale des déchets (AND) et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAAL), en vue de renforcer la coopération en matière de gestion et de traitement des déchets, notamment ceux résiduels de l'épuration des eaux usées. La convention a été signée par la Directrice générale de l'AND, Fatma Zohra Barça et le Directeur général de la SEAAAL, Lyes Mihoubi, sous la supervision de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali et du secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, en marge de l'ouverture de la 2e édition du forum de l'environnement et de la qualité de la vie, visant à faire connaître la loi 25-02 modifiant et complétant la loi 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Cette convention permettra à l'AND d'accompagner la SEAAAL dans le processus de gestion des déchets, notamment le traitement des boues d'épuration et les résidus issus du traitement des eaux usées, de même qu'elle renforcera la coopération en matière d'échange d'expertises et d'optimisation des ressources humaines. Dans son intervention prononcée à cette occasion, Mme Djilali a souligné que la transition vers une économie circulaire efficace et durable constituait "un engagement national" nécessitant une coordination entre les différents acteurs, faisant savoir que ce processus est à même d'ouvrir de nouvelles perspectives visant à atteindre un développement durable et à promouvoir la qualité de la vie dans le pays. Evoquant la loi amendée, la ministre a qualifié ce texte de "halte décisive dans la réforme du système juridique environnemental", se félicitant de sa flexibilité et son adaptation aux évolutions technologiques et économiques, ainsi que de sa dimension économique stratégique à travers son soutien aux fondements de l'économie circulaire. Elle a également souligné que la loi renforçait le rôle des collectivités locales en élargissant leurs prérogatives dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des déchets, suivant une approche décentralisée qui tient compte des spécificités locales, ajoutant que la loi consacrait également le rôle de la société civile dans la sensibilisation et le contrôle et consolider le partenariat avec le secteur privé à travers l'encouragement de l'investissement dans des projets de valorisation des déchets. Parmi les nouveautés introduites par la loi, la ministre a cité le lancement d'un système national numérique de gestion des déchets, étant "un pilier essentiel de la transformation numérique", car permettant de collecter les données en temps réel et de manière précise, d'évaluer les performances et de prendre des décisions basées sur des indicateurs quantitatifs objectifs.

R.N

MOUTONS IMPORTÉS EN PRÉVISION DE L'AÏD

**La vente débute le 1er mai
 prochain**

L'opération de vente des moutons importés pour l'Aïd El Adha sera organisée au niveau des marchés de proximité, sous la supervision des ministères de l'Agriculture et du Commerce intérieur, et avec le recours aux appareils de paiement électronique et aux bureaux de poste ambulants.



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, a annoncé, jeudi à Alger lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, que la vente des moutons importés pour l'Aïd El Adha débutera le 1er mai prochain à travers toutes les wilayas du pays. Il a précisé que l'opération de vente des moutons importés pour l'Aïd El Adha sera organisée au niveau des marchés de proximité, sous la supervision des ministères de l'Agriculture et du Commerce intérieur, dans le cadre d'un plan local propre à chaque wilaya. La vente aura lieu "quotidiennement" à partir du 1er mai prochain dans les 58 wilayas, a ajouté le ministre.

Après avoir souligné que le processus de réception des moutons importés se déroule comme prévu au niveau de neuf ports, le ministre a indiqué que la part de bétail destinée à chaque wilaya sera déterminée en fonction de la densité de la population. Et d'ajouter que l'importation de moutons ne signifie pas l'exclusion des troupeaux locaux. Il s'agit plutôt de sou-

tenir la production locale pour faire face à la grande demande enregistrée à cette occasion, a-t-il expliqué.

D'autre part, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a indiqué, jeudi dans un communiqué, que les moutons importés pour l'Aïd El Adha seront mis en vente au niveau des marchés de proximité avec le recours aux appareils de paiement électronique et aux bureaux de poste ambulants. La décision a été prise lors d'une réunion de coordination de la commission nationale multisectorielle chargée du suivi et de l'encadrement de l'opération d'importation, de distribution et de vente des moutons importés au niveau national. Lors de cette réunion, présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, la commission a adopté "la proposition de vente des moutons aux citoyens au niveau des marchés de proximité, fixés par les autorités locales, et ce durant tout le mois de mai", a ajouté le communiqué.

A cet effet, la banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR) dotera les points

de vente en appareils de paiement électronique au profit des utilisateurs de la carte "Edahabia" et "interbancaire", alors que la société Algérie poste veillera à mobiliser des bureaux de poste ambulants au niveau des marchés de proximité pour faciliter l'opération d'acquisition des moutons. La réunion a également permis d'examiner les questions relatives à l'organisation de l'opération de transfert progressif des moutons des zones de mise en quarantaine, et ce à compter de la semaine prochaine, vers des zones de regroupement régionales en vue de faciliter leur distribution à travers les wilayas. Par ailleurs et en réponse à une question d'un député sur la régularisation du foncier agricole, M. Cherfa a indiqué que son ministère prépare un nouveau décret exécutif visant à faciliter la sortie de l'indivision, à travers de nouveaux mécanismes à même de résoudre les conflits nés du partage des terres entre indivisaires. Les amendements proposés "prévoient un nouveau mécanisme en faveur des exploitants leur permettant de sortir de l'indivision", a-t-il précisé.

Synthèse : Ali.C

ACTIVITÉS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES EXERCÉES PAR DES NON-PROFESSIONNELS

Lancement d'une opération nationale de contrôle

Les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont lancé, jeudi, une opération nationale de contrôle des activités médicales et paramédicales exercées par des non-professionnels, notamment les salons de coiffure et les instituts de beauté et de soins corporels, ainsi que les produits alimentaires importés illégalement. Le conseiller du ministre chargé de la communication, M. Amine Amara, a affirmé, dans une déclaration, que cette opération d'inspection sur le terrain, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, vise à renforcer le contrôle des activités commerciales, pour préserver la santé et la sécurité des consommateurs. Selon lui, elle "a abouti à des résultats significatifs, notamment la constatation de nombreuses infractions". Ainsi, les mêmes services ont découvert des individus non qualifiés exerçant des activités médicales et paramédicales dans des salons de coiffure et de

beauté et des centres de soins corporels. Dans le cadre de cette opération, l'équipe de contrôle a saisi, à travers les différentes directions de commerce de wilayas, des "quantités importantes" de produits alimentaires importés illégalement d'origine inconnue et des produits alimentaires périmés, ce qui constitue une menace directe pour la santé des consommateurs. Le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a salué, dans une déclaration à l'APS, cette initiative qui vise à mettre un terme à ces pratiques nocives pour la santé des consommateurs. Il a mis en garde contre les dangers de ces activités médicales et paramédicales exercées par des non-professionnels comme les soins esthétiques (laser, botox, mésothérapie...). Il a cité, en outre, la vente de lunettes, y compris solaires qui doivent être vendus exclusivement par des spécialistes ayant reçu une formation médicale en la matière. Concernant la vente de produits alimentaires importés illé-

galement, M. Zebdi a relevé la dangerosité de leur consommation, au regard de la non-disponibilité des informations nécessaires sur les conditions de leur production et sur leur authenticité. Certains de ces aliments contiennent des composants nuisibles pour la santé, ou interdits par la charia, comme l'alcool, les viandes et les graisses porcines. De son côté, le Conseil national de l'ordre des médecins dentistes (CNODM) a apporté son soutien aux décisions du ministère du Commerce intérieur, relatives au contrôle des activités médicales et paramédicales exercées par les non-professionnels, y compris le montage de dents sans autorisation. Selon ledit Conseil, "la réorganisation de ces activités en coordination avec les secteurs concernés et la mise en place de règlements juridiques clairs pour leur exercice, représentent une étape sérieuse et responsable vers la protection du consommateur et le renforcement de la confiance de l'Etat et les institutions de l'Etat".

R.N

ABDELMADJID TEBBOUNE

«Ouvrir les frontières à tout venant n'est pas logique»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie n'a aucun problème avec les peuples des pays du Sahel, les qualifiant de «pays frères».

C'est la première fois que le chef de l'Etat s'est exprimé sur les relations de l'Algérie avec les pays du Sahel depuis l'affaire du drone malien abattu par l'Armée algérienne. Le président a précisé que les relations entre l'Algérie et les pays du Sahel sont bonnes, même si parfois l'Algérie peut ne pas être d'accord avec les putschistes dans ces pays, a-t-il déclaré lors d'un échange avec les jeunes de la wilaya de Béchar. L'allusion est particulièrement destinée à la junte militaire au pouvoir au Mali. C'est ce pays qui partage le plus de frontières avec l'Algérie et c'est ce pays qui a déclaré son hostilité à l'Algérie. Pendant le dernier coup d'Etat, mai 2021, le colonel Assimi Goita a décidé de changer de direction dans la gestion de la crise qui secoue le nord du pays en sortant de l'accord de paix signé sous la supervision de l'Algérie. Ce colonel a choisi la solution militaire en collaborant avec des forces étrangères à la région et surtout avec des mercenaires. Une démarche que l'Algérie réprovoque. Sur un autre point, celui de la présence des communautés sahéliennes en Algérie, sous différente forme. Le président a, d'abord, indiqué que la question a été discutée en haut lieu. Il s'agit peut être de la dernière réunion du conseil supérieure de sécurité. Pour lui, les choses sont claires : « Ouvrir les frontières à tout venant n'est pas logique », citant le proverbe : « Celui qu'on croit être Moïse peut se révéler être Pharaon. » L'Algérie est prête, ajoute le président, à accueillir la main-d'œuvre en provenance des pays du Sahel, dans le cadre des besoins locaux, notamment dans le secteur de l'agriculture. La encore, le premier magistrat du pays donne, pour la première fois à ce niveau de responsabilité, la vision de l'Algérie signifiant que l'Algérie n'acceptera plus qui que se soit sur son territoire. « L'Algérie est prête à accueillir la main-d'œuvre en provenance des pays du Sahel, dans le cadre des besoins locaux. » Cette déclaration augure – elle d'une série de mesures pour faire face à l'émigration clandestine sahélienne vers l'Algérie ?

Il a indiqué que l'Algérie n'est pas opposée à l'en-



trée de travailleurs issus de ces pays, tant que cela se fait dans un cadre organisé et légal, tout en insistant sur la nécessité de préserver la sécurité nationale. En évoquant le Niger, le président Tebboune a souligné que ce pays s'est écarté de l'accord conclu avec l'Algérie, en assumant les conséquences de ses choix. En Avril 2024, l'Algérie et le Niger ont signé un accord concernant le rapatriement des migrants nigériens. Le président a ajouté que l'Algérie surveille de près les menaces sécuritaires provenant de certains pays voisins où des foyers de terrorisme sont présents, ce qui fait de la sécurité nationale une priorité absolue. Il a également déclaré : « Nous devons être vigi-

lants face au risque de voir le terrorisme se propager dans notre pays sous couvert de main-d'œuvre africaine, car ces travailleurs pourraient être exploités par des réseaux terroristes, de trafic de drogue ou d'autres activités illégales. » Concernant la situation des travailleurs africains, le président Tebboune a affirmé que l'Algérie reste disposée à aider ses frères africains une fois la stabilité retrouvée dans les pays du Sahel. Dans le même contexte, il a insisté sur le fait que « la souveraineté nationale est une ligne rouge non négociable », ajoutant : « L'Algérie aujourd'hui est envieux pour sa stabilité et son rôle de leader sur la scène internationale », appelant les Algériens à être fiers de leur pays et à le défendre avec fierté.

Sid Ali.

INCITATION À LA SPÉCULATION ILLICITE SUR LA POMME DE TERRE 4 individus placés en détention provisoire

Le Pôle pénal national de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication près la Cour d'Alger a placé quatre (4) individus en détention provisoire pour délit d'incitation à la spéculation illicite sur la pomme de terre via les réseaux sociaux, indique, jeudi, un communiqué du Parquet de la République. "En application des dispositions de l'article 11, alinéa 3, du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le pôle pénal national de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication, porte à la connaissance de l'opinion publique que suite à la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux montrant plusieurs personnes appelant au boycott de la récolte de la pomme de terre et menaçant d'agresser les camionneurs approvisionnant les citoyens en cette denrée, l'enquête préliminaire ouverte a abouti à l'interpellation des nommés (H.B), (A.A), (Ch.A) et (A.DJ)". Les quatre individus ont été présentés, le 24 avril 2025, devant le Parquet près le Pôle pénal national et une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour les délits "d'incitation à la spéculation et de discours de haine au moyen des technologies de l'information et de la communication, de diffusion de publications susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national, d'incitation à la spéculation illicite, et de menace d'agression", ajoute la même source. "Après avoir auditionné les quatre (4) mis en cause en première comparution, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

R.N

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE ET ADMINISTRATIVE

Installation de la commission de Révision

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé, jeudi, la cérémonie d'installation de la commission chargée de la révision des dispositions du Code de procédure civile et administrative, dans le cadre d'une deuxième lecture permettant de présenter les propositions adéquates, selon un communiqué du ministère. Cette commission "est composée de magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des Cours de justice, des tribunaux administratifs d'appel, de cadres de l'Administration central, ainsi que des représentants de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) et de la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ)", précise la même source. La commission est présidée par M. Dacheche Hakim, conseiller à la Cour suprême et M. Moulay Ali, conseiller au Conseil d'Etat en tant que son adjoint, selon la même source.

R.N

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ACHÈVE SA VISITE À BÉCHAR

Le développement intégré dans le Sud au point de mire

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a achevé jeudi soir une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béchar où il a inspecté, inauguré et lancé des projets socio-économiques stratégiques reflétant la volonté de l'Etat de réaliser un développement intégré dans le Sud du pays. Le président de la République a entamé sa visite par l'inauguration et la mise en service du tronçon de la ligne ferroviaire Béchar-Abadla, sur une distance de 100 km. Après avoir suivi un exposé technique détaillé sur ce projet stratégique, qui s'inscrit dans le cadre du mégaprojet ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, le président de la République a donné le coup d'envoi du premier voyage depuis la gare d'Abadla, qui est un véritable joyau architectural et un édifice moderne doté des commodités nécessaires pour assurer le confort des voyageurs. A cette occasion, le président a salué l'ensemble des travailleurs et cadres ayant contribué à cette réalisation, qui permettra d'exploiter la mine de Gara Djebilet, souhaitant que "le travail se poursuive sur cette lancée pour étendre la ligne ferroviaire jusqu'à la wilaya d'Adrar et d'El Meniaia jusqu'à Tamarrasset". Le président de la République a ensuite procédé à la mise en service de la station

de pompage Guetrani 2, l'un des plus grands projets inscrits dans le programme du président de la République pour le renforcement de la sécurité hydrique dans la wilaya, et la station d'épuration des eaux usées de Béchar, deux projets réalisés par des compétences algériennes. Abdelmadjid Tebboune a en outre procédé à la pose de la première pierre du projet de complexe de production de concentré et de boulettes de minerai de fer dans la région de Toumiat à Béchar, dans le cadre du projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet. Le secteur des sports n'a pas été en reste, le président ayant lancé un complexe sportif comprenant plusieurs installations modernes, le premier du genre dans le Sud de l'Algérie. Lors de cette visite historique, un accueil populaire chaleureux a été réservé au président de la République par les notables et les citoyens de la wilaya, qui sont allés spontanément à la rencontre du président de la République, démontrant ainsi l'adhésion des enfants de la région au projet d'édification d'un Etat fort et victorieux. Comme lors de ses précédentes visites dans les wilayas du pays, le président de la République a rencontré les notables et les représentants de la société civile de la wilaya de Béchar, qui ont affirmé que "l'Algérie, forte de son Président, de ses

jeunes, de ses hommes et de ses femmes, est désormais victorieuse et souveraine dans ses décisions". De leur côté, les jeunes de cette wilaya ont fait part de leur soutien au président de la République, ainsi que de leur disposition à relever tous les défis, assurant que l'Algérie passe avant tout. Après avoir écouté leurs préoccupations, le président de la République a réitéré son engagement à améliorer les conditions de vie des citoyens. "Nous avons réalisé et nous poursuivons la réalisation de différents projets touchant à la vie quotidienne des citoyens à travers l'ensemble du territoire national, en tenant compte des priorités que nous devons hiérarchiser", a-t-il dit, avant d'ajouter que "nous agissons en fonction de nos besoins, sans avoir recours à l'endettement extérieur", qui réduit au silence les voix lorsqu'il s'agit de "défendre les causes justes dans le monde comme les causes palestinienne ou sahraouie". Le président de la République a rappelé par ailleurs que le taux de croissance nationale frôle aujourd'hui les 4%, et il est éligible à la hausse, avant de souligner que la poursuite des efforts, en s'appuyant sur le dynamisme économique, réduira le taux de chômage.

APS

FINANCES

Généralisation de la numérisation du secteur des impôts d'ici deux ans

Le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a révélé, jeudi à Alger lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), que la numérisation du secteur des impôts sera achevée d'ici deux ans, ce qui permettra aux citoyens de s'acquitter de leurs obligations fiscales à distance. Il a affirmé que "la vision prospective du secteur des finances vise à permettre au citoyen de s'acquitter de ses obligations fiscales à distance", précisant que "la numérisation des services fiscaux sera achevée d'ici un an et demi ou deux ans". Par ailleurs, le ministre a souligné que l'Etat accorde une importance particulière aux retraités, en réduisant l'impôt sur le revenu global (IRG) à un taux très bas pour ceux percevant une pension ne dépassant pas 42.000 DA, tandis que les retraités touchant moins de 30.000 DA sont totalement exemptés de cet impôt, à l'instar de toutes les catégories dont le salaire est inférieur à ce montant. Il a néanmoins exclu toute intention d'exempter totalement l'ensemble des retraités de l'IRG, expliquant qu'une telle mesure serait "insensée" et "préjudiciable au principe d'égalité entre les citoyens", en sus de ses impacts sur le budget de l'Etat. Le ministre a rappelé, dans ce cadre, que l'Etat œuvre à s'adapter aux évolutions socioéconomiques et consentit des efforts pour soutenir le pouvoir d'achat et la stabilité des prix, ce qui a un effet positif sur la situation financière des retraités.

R.E

EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

L'Agence "Alnaft" obtient des titres miniers pour sept périmètres

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "Alnaft" a obtenu des titres miniers pour les activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures dans sept périmètres, selon un décret présidentiel publié dans le Journal officiel (JO) n 23. Selon le décret n 25-112 signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 21 avril courant, il est attribué à Alnaft des titres miniers pour les activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures sur sept périmètres. Il s'agit des zones "Dhraâ Kheima", d'une superficie de 8.268,67 km2 dans les wilayas de Béchar et Béni Abbès, "Erg El Aguilba", d'une superficie de 20.843,53 km2 dans la wilaya d'Adrar, "Azzel Matt", d'une superficie de 23.686,51 km2 dans les wilayas d'Adrar, In Salah et Tamanrasset, et "Erg El Raoui", d'une superficie de 22.331,55 km2 dans les wilayas d'Adrar, Béni Abbès et Timimoun. Les titres miniers concernent également les périmètres de "Mouiet Er Rebah", d'une superficie de 3.307,21 km2 dans la wilaya d'El Oued, "Gharet Bou Saïd", d'une superficie de 645,92 km2 dans les wilayas de Ghardaïa et Laghouat, et "Amasralad", d'une superficie de 6.071,12 km2 dans la wilaya d'Illizi. Dans le même numéro du Journal officiel, un autre décret présidentiel, n 25-111, a été publié, portant approbation des concessions amont pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures attribués par l'agence "Alnaft" à la société nationale Sonatrach. Les concessions concernent les blocs "Bordj Omar Driss Est", "Rhourde El Fares Timsit", "Feïdjet Djokhane", "El Borma 2", et "Guerrara 2", selon le décret.

COMMERCE

Une société saoudienne va exporter des produits agricoles algériens

Deux contrats ont été signés, jeudi, avec la société saoudienne "Goody" pour l'exportation des produits agricoles et alimentaires algériens, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Les deux conventions signées au siège du ministère, sous la supervision du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, s'inscrivent dans le cadre du renforcement de "la présence des produits nationaux sur les marchés du Golfe", a ajouté le communiqué. Le premier contrat a été signé avec l'entreprise algérienne "Houkoul El Janoub", filiale du groupe Souakri pour l'exportation de la tomate cerise pour une valeur annuelle de 3 millions de dollars. Quant au deuxième contrat, il a été signé avec le groupe "LaBelle" pour l'exportation de ses produits alimentaires pour une valeur annuelle de 2 millions de dollars, souligne le communiqué.

R.E

RECHERCHE DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La société chinoise LONGI avance ses pions

Un accord a été signé entre l'entreprise chinoise spécialisée dans les énergies renouvelables LONGI et l'Ecole nationale supérieure des Energies renouvelables, Environnement et Développement durable (ENSUP-énergies renouvelables) de Batna afin de raffermir les relations entre les deux parties en matière de recherche appliquée sur la conception et la fabrication des cellules solaires.



Un mémorandum d'entente a été signé, jeudi à Alger, entre l'Ecole nationale supérieure des Energies renouvelables, Environnement et Développement durable (ENSUP-énergies renouvelables) et la société chinoise LONGI spécialisée dans la fabrication de panneaux solaires, en vue d'échanger les expertises et de lancer des projets de recherches dans ce domaine. Le mémorandum d'entente a été cosigné par la Directrice de l'Ecole, Leïla Mokhnache et le président de l'entreprise LONGI pour le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie centrale, James Jin, en marge de la rencontre technique sur la transition énergétique en Algérie, organisée par la société chinoise. Cet accord vise à raffermir les relations entre cette école, située à Batna, et la société LONGI, en matière de recherche appliquée sur la conception et la fabrication des cellules solaires, a expliqué Mme Mokhnache à l'APS, précisant que l'école a besoin de prendre connaissance des nouvelles technologies utilisées par les grandes entreprises mondiales leaders dans la fabrication des panneaux solaires, notamment celles permettant l'amélioration du rendement des panneaux. Parallèlement, ce mémorandum permet-

tra de bénéficier des technologies de pointe développées par LONGI dans le domaine de l'hydrogène vert, à travers des missions scientifiques, composées d'enseignants et de majors de promotions de l'Ecole, en Chine pour suivre des stages pratiques, a ajouté la responsable. L'école bénéficiera également de logiciels pour aider les ingénieurs à l'élaboration d'études afin de concrétiser des projets en matière d'énergie solaire et d'hydrogène, selon les explications fournies par Mme Mokhnache. Ont pris part à cette rencontre technique, le directeur des énergies renouvelables au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mourad Chikhi, le Président directeur général de la Holding Elec El Djazair, Mustapha Ferfera, le directeur central des ressources nouvelles et énergie renouvelable à Sonatrach, Bilal Kalache et le directeur général de Green Energy Cluster Algeria (GEC'A), Boukhalfa Yaici, ainsi que des experts du domaine et des opérateurs économiques. A cette occasion, l'entreprise LONGI a présenté ses capacités dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables, notamment en matière de fabrication des panneaux solaires et d'hydrogène, ainsi que ses innovations récentes dans

ces deux domaines, en vue d'exploiter les opportunités prometteuses qu'offre le marché algérien", selon M. Jin, qui a fait part de la volonté de l'entreprise chinoise de s'étendre sur les marchés africain et européen, à travers des partenariats avec l'Algérie. La rencontre technique a été ponctuée par l'organisation de deux workshops sur l'importance des mégaprojets de l'énergie solaire dans le processus de transition énergétique en Algérie, ainsi que les opportunités et les défis du développement de l'hydrogène vert, ayant permis de mettre en exergue le rôle majeur de la recherche scientifique dans ces domaines. A noter que la délégation de l'entreprise LONGI a été reçue, cette semaine, par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables et le ministre de l'Industrie, ainsi que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Lors d'une rencontre, la semaine dernière, avec le DG de cette agence, une délégation de l'entreprise chinoise "LONGI", spécialisée dans les énergies renouvelables, a présenté un projet de fabrication de panneaux solaires qu'elle envisage de réaliser en Algérie.

Synthèse : S.A.K

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal à la conquête du marché mauritanien

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Le groupe Saidal a signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente commerciale avec le groupe mauritanien "Chinguitty Pharma", visant à renforcer la coopération entre les deux parties dans plusieurs domaines, notamment l'approvisionnement du marché mauritanien en médicaments algériens. La convention a été paraphée par la Présidente directrice générale (PDG) par intérim de Saidal, Mme Soraya Sebbah, et le directeur général du groupe mauritanien, activant dans la distribution de médicaments et de dispositifs pharmaceutiques et médicaux, M. Amar Mohamed Najem, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri. S'exprimant à la presse à cette occa-

sion, le directeur du département exportation de Saidal, Othmane Meddad, a précisé qu'en vertu de cette coopération, le groupe public algérien exporterait, dans un premier temps, ses produits pharmaceutiques vers le groupe "Chinguitty Pharma", qui se chargera de leur commercialisation et promotion sur le marché mauritanien". Le groupe Saidal accompagnera, en seconde phase, les projets industriels du groupe mauritanien, en mettant à sa disposition son expertise et son soutien technique et industriel, notamment pour la réalisation d'une unité de production de solutions pharmaceutiques ainsi qu'un projet de conditionnement et d'emballage en Mauritanie. Cette unité permettra de conditionner les produits semi-finis exportés par Saidal, selon les explications fournies lors de

la cérémonie de signature. De son côté, le député et président de la Fédération mauritanienne de la santé, Sidi Mohamed Ould Sidi a souligné que ce mémorandum commercial visait à "mettre en œuvre la politique des dirigeants des deux pays et leur volonté de développer les relations politiques et économiques" bilatérales, faisant observer que "la route frontalière Tindouf-Zouerate permettra de renforcer davantage ces liens". Notons que le groupe "Chinguitty Pharma" compte parmi les principaux acteurs du secteur de la santé en Mauritanie et en Afrique de l'Ouest et qu'il est le premier à avoir obtenu une autorisation pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments en Mauritanie.

R.E



Transfert de plus de 10 millions m³ d'eau vers le barrage de Douera

BLIDA



Un volume de plus de 10 millions de mètres cubes d'eau a été transféré, depuis septembre 2024, vers le barrage de Douera à Alger depuis oued El Harrach pour la partie qui traverse la wilaya de Blida, entre Tabainat et Hammam Melouane, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des ressources en eau.

Dans une déclaration à l'APS, le premier responsable du secteur, Abdelkrim Al-

louche, a indiqué que le volume de précipitations enregistré dernièrement dans la région de Blida a permis le transfert depuis septembre dernier de plus de 10 millions de mètres cubes d'eau vers le barrage de Douera à Alger depuis oued El Harrach pour la partie qui traverse la wilaya de Blida, entre Tabainat et Hammam Melouane.

Le même responsable a ajouté que les importantes pluies enregistrées ont éga-

lement permis le remplissage du barrage de Bouroumi (ouest de Blida) qui a atteint 17 millions de m³, soulignant que ce barrage alimente plusieurs communes relevant des wilayas de Blida, d'Ain Defla, Tipaza et d'Alger. Il a fait savoir aussi, que la quantité d'eau consommée à partir de ce barrage dépasse les 100.000 m³/jour.

La pluviométrie enregistrée dans la wilaya a eu un impact positif sur la production

des sources de l'atlas blidéen et sur la nappe phréatique, exploitées par la wilaya dans l'alimentation des populations et l'irrigation agricole à hauteur de 80%, a-t-il ajouté. M. Allouche a noté qu'en 2024 la production d'eau potable dans la wilaya a été augmentée de près de 15.000 m³/jour supplémentaires après la mise en service de 46 forages, soit une production totale d'eau potable quotidienne de 215.000 m³.

BÉJAIA

Près d'une centaine d'exposants au 7^{ème} Salon du promoteur immobilier

Près d'une centaine d'exposants participent, jeudi, à la 7^{ème} édition du Salon du promoteur immobilier de Béjaïa, animée sous des chapiteaux installés au parking du stade de l'unité Maghrébine. La séance inaugurale du Salon, organisé par une agence spécialisée dans l'événementiel, a rassemblé une foule de professionnels du bâtiment ou de ceux qui gravitent autour. Outre les promoteurs, la place a été occupée par nombre d'opérateurs, associant les fabricants de matériaux de construction et de finition, les spécialistes du revêtement et de l'habillage des appartements, les opérateurs en charge d'installations d'ascenseurs, les entreprises versées dans le luminaire, ainsi que des institutions bancaires présentes en force et proposant une gamme variée de produits, notamment les prêts et l'assistance financière.

La manifestation offre une réelle opportunité aux potentiels clients et acquéreurs d'habitat, de s'informer sur les tendances immobilières du jour, les financements et les programmes de construction en cours et surtout les prix de cession et les éventuelles réductions proposés, selon les organisateurs.

Pour les professionnels participants, le Salon est une occasion de faire connaître leurs produits, mais aussi de prendre la mesure de la dynamique du marché de l'immobilier et nouer des partenariats permettant de renforcer leurs réseaux professionnels, est-il précisé. Les organisateurs de l'événement s'attendent, surtout, à battre un record dans les transactions concrétisées lors de cette nouvelle édition du Salon du promoteur immobilier qui va s'étaler sur cinq jours.

BATNA

290 millions de dinars pour la réhabilitation des établissements de santé

Une enveloppe financière de 290 millions de dinars a été affectée à la réhabilitation de plusieurs établissements de santé à travers la wilaya de Batna, a indiqué, jeudi, le directeur de la santé et de la population (DSP), Hamdi Chagouri. Inscrite au titre des plans sectoriels décentralisés (PSD) de l'exercice 2025, dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'action destiné à améliorer la prise en charge des patients, cette opération permettra l'extension et la réhabilitation de plusieurs structures, a souligné le même responsable à l'APS. "Les travaux, déjà entamés dans les hôpitaux de Barika, d'Arris et d'Ain Touta, toucheront, dans les prochains jours, certains services du siège de la DSP avant de s'étendre, dans une phase ultérieure, aux polycliniques", a conclu M. Chagouri.

OUM EL BOUAGHI

12 nouvelles moissonneuses-batteuses pour les deux CCLS de la wilaya

Les deux Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) seront "bientôt" dotées de 12 nouvelles moissonneuses-batteuses, a-t-on indiqué, jeudi, à la direction des services agricoles (DSA). La responsable du service de la régulation et du soutien technique, Nadia Chibane, a précisé à l'APS que les 12 machines en question seront affectées aux CCLS d'Oum El Bouaghi (7 moissonneuses) et d'Ain M'illa (5 unités). Mme Chibane a ajouté que ces moissonneuses-batteuses, destinées de renforcer les parcs des 2 coopératives, seront mises en service à l'entame de la campagne moissons-battage pour la campagne agricole en cours (2024-2025). Rappelant que les coopératives agricoles et les agriculteurs privés "peuvent bénéficier du soutien de l'Etat pour l'acquisition d'équipements agricoles, tels que les tracteurs et les moissonneuses-batteuses", Mme Chibane a indiqué que les nouvelles machines s'ajoutent aux 58 autres dont disposent les CCLS de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

AIN OUSSARA (DJELFA)

Lancement des travaux de réalisation de 320 logements LPL

Les travaux de réalisation d'un projet de 320 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés jeudi à Ain Oussara, dans la wilaya de Djelfa. Selon la fiche technique de ce projet d'habitat, qui sera réalisé à l'ouest de la ville d'Ain Oussara, les travaux ont été confiés à quatre entreprises de réalisation et seront livrés dans un délai de 12 mois, au plus tard.

Après avoir écouté des explications détaillées sur ce projet, le wali délégué d'Ain Oussara, Boualem Allouache, a insisté sur l'impératif de parachever les procédures de raccordement du site du chantier aux divers réseaux (électricité, eau et gaz), de respecter les plans de construction, et d'accélérer la cadence des travaux afin de les achever dans les délais fixés.

Le responsable a souligné que ce quota de logements fait partie d'un programme global dont a bénéficié la wilaya déléguée, et qui comprend un total de 870 unités. Le lancement du reste du programme dépend du paracheèvement des procédures administratives, attendu dans les prochains jours.

KHENCHELA

34 nouvelles autorisations d'exploitation de lignes de transport public routier

La direction des Transports de la wilaya de Khenchela a délivré 34 nouvelles autorisations d'exploitation de lignes de transport public routier de personnes, a indiqué, jeudi, le directeur local du secteur, Smail Gasmî.



Le responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, que "dans le cadre de l'opération d'assainissement et de redistribution de certaines des lignes de transport public routier de personnes, la direction des Transports a parachevé une procédure d'attribution de 34 nouvelles autorisations à des personnes souhaitant remplacer les transporteurs ayant mis fin à leurs activités, ou renforcer les lignes connaissant un déficit en la matière".

M. Gasmî a souligné que la procédure en question

concerne 28 lignes de transport inter-communes, 2 lignes de transport urbain sur le territoire de la commune de Khenchela et 4 lignes de transport rural entre la commune de Kais et le village d'Ain Mimoune, dans la commune de Tamza, la commune d'Ouled Rechache et le village de Ras El Ma, dans la même collectivité locale.

Selon le responsable, la direction des Transports a fixé plusieurs conditions pour l'octroi de ces autorisations, dont l'obligation de disposer d'un

moyen de transport en bon état, muni d'une assurance, d'un procès-verbal de contrôle technique et d'une carte grise au nom de la personne morale ou physique souhaitant investir dans ce créneau.

M. Gasmî a également rappelé, dans le même contexte, que 70 autorisations d'exploitation avaient été accordées pour le transport par taxis collectifs, dans le périmètre urbain de la commune de Khenchela, afin de renforcer les lignes reliant le centre-ville aux cités "route de Baghai",

"route de Frenkal", "route El Aizar", "AADL 2" et "Urbaco" où le nombre d'habitants a significativement augmenté.

Le responsable a souligné, pour conclure, que l'ouverture des nouvelles lignes de transport a été opérée en fonction des besoins exprimés par les collectivités locales, des citoyens et des associations locales, qui ont appelé à l'extension du réseau de transport et l'amélioration du service fourni aux citoyens, en particulier dans certaines zones isolées.

ORAN (SALONS DE COIFFURE ET D'ESTHÉTIQUE)

Mobilisation de 116 brigades des services du commerce pour encadrer l'activité

La direction du commerce de la wilaya d'Oran a mobilisé 116 brigades de contrôle et de répression des fraudes pour effectuer des tournées de contrôle afin de réguler l'activité des salons de coiffure et d'esthétique, a-t-on appris, jeudi, auprès de cet organisme.

Naïma Tahari, responsable de mission pour la répression des fraudes au sein de cette direction, a expliqué dans une déclaration à la presse, en marge du lancement de cette opération, que la direction locale du commerce a élaboré un programme spécifique pour le

contrôle des salons de coiffure et d'esthétique, afin d'encadrer leur fonctionnement conformément aux textes réglementaires en vigueur régissant ce type d'activités. Elle a ajouté que cette campagne est organisée "sur instruction du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, dans le cadre du renforcement de la discipline sur les marchés, afin de garantir la santé et la sécurité des consommateurs". Il s'agit de réguler l'activité des salons de coiffure et d'esthétique conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel daté de juillet 2017, qui

définit les consignes de sécurité spécifiques applicables à ce type d'établissements, selon la même responsable. Elle a souligné que toute infraction aux dispositions de cet arrêté expose le contrevenant à des sanctions prévues par la législation en vigueur.

Des procès-verbaux officiels sont dressés à l'encontre des contrevenants, accompagnés de mesures conservatoires telles que le retrait définitif et la destruction des produits périmés, ainsi que la suspension temporaire de l'activité jusqu'à la levée des réserves constatées par les équipes de contrôle.

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

La Real Sociedad annonce le départ de son entraîneur Alguacil

A la tête de la barre technique de la Real Sociedad depuis décembre 2008, l'entraîneur Imanol Alguacil va quitter son poste à la fin de la saison en cours, a annoncé le club basque jeudi. "Imanol Alguacil a informé la Real Sociedad de sa décision de ne pas continuer à diriger l'équipe la saison prochaine", a indiqué le club de Liga dans un communiqué de presse. Sur le banc du club depuis six ans et demi, Alguacil a mené la Real Sociedad à une victoire en Coupe du Roi en 2020 ainsi qu'aux huitièmes de finale de la Ligue des champions en 2023-24. A quatre journées de la fin du championnat, la Real Sociedad occupe la neuvième place de la Liga et vise toujours une qualification européenne la saison prochaine.

R.S

FOOT/ REAL MADRID

Victime d'une rupture du tendon de l'adducteur, fin de saison pour Camavinga

Le milieu de terrain français du Real Madrid, Eduardo Camavinga, a été victime d'une rupture du tendon de l'adducteur gauche, une blessure survenue mercredi soir contre Getafe (1-0) et qui pourrait l'éloigner des terrains durant plusieurs semaines, a annoncé jeudi le club espagnol. "Après les examens effectués aujourd'hui (jeudi) sur notre joueur Eduardo Camavinga par les services médicaux du Real Madrid, il lui a été diagnostiqué une déchirure complète du tendon de l'adducteur gauche", a écrit le Real dans un communiqué. Entré en jeu à la pause du match contre Getafe, le milieu de terrain français a dû quitter ses partenaires en fin de match. Il ratera donc la finale de la Coupe du Roi aujourd'hui face au FC Barcelone et le reste de la saison, dont la Coupe du Monde des Clubs et le Final Four de la Ligue des Nations.

R.S

COUPE D'ITALIE

Bologne élimine Empoli et rejoint l'AC Milan en finale

Bologne s'est qualifié jeudi pour la finale de la Coupe d'Italie, où il affrontera l'AC Milan, après sa victoire face à Empoli jeudi (2-1) en demi-finale retour. Les Bolognais, qui s'étaient déjà imposés au match aller (3-0), ont ouvert le score dès la septième minute de jeu grâce à Giovanni Fabbian. Les Toscans ont égalisé à la demi-heure de jeu par l'intermédiaire de Viktor Kovalenko, mais ne sont pas parvenus à bousculer davantage les joueurs de Vincenzo Italiano. L'ancien Toulousain This Dallinga a fini par offrir la victoire à Bologne en fin de partie d'une tête croisée (86e). La finale aura lieu le 14 mai au Stade olympique de Rome. Bologne, qui fait une belle saison en Serie A (4e), a remporté la Coupe d'Italie en 1970 et 1974 et n'a plus disputé de finale de la compétition depuis. Le point sur les demi-finales de la Coupe d'Italie après la qualification de Bologne jeudi: Jeudi 24 avril Bologne - Empoli 2 - 1 Bologne qualifié (A l'aller, Empoli - Bologne 0 - 3) Mercredi 23 avril Inter Milan - AC Milan 0 - 3 AC Milan qualifié (A l'aller, AC Milan - Inter Milan 1 - 1).

R.S

FOOT-ITALIE

Le match Atalanta - Lecce reprogrammé pour demain

Le match d'ouverture de la 34e journée du Championnat d'Italie de football entre l'Atalanta et Lecce, prévu initialement hier, a été reprogrammé pour demain après le décès d'un membre du staff de Lecce, a annoncé jeudi la Ligue italienne. "La Lega Serie A a décidé de reprogrammer la rencontre de la 34e journée entre l'Atalanta et Lecce qui devait avoir lieu vendredi. Elle se disputera désormais dimanche", a-t-elle indiqué. Plus tôt, Lecce avait annoncé le décès brutal de son physiothérapeute Graziano Fiorita qui avait fait le voyage avec l'équipe à Bergame. "L'équipe est aussitôt rentrée à Lecce et le match sera reprogrammé", avait indiqué le club des Pouilles. 17e du Championnat d'Italie, sans donner plus de détails. Selon la presse italienne, Graziano Fiorita, 38 ans et employé du club depuis vingt ans, est décédé dans son sommeil durant la nuit de mercredi à jeudi. Lecce ne compte qu'un point d'avance sur le premier relégué, Venise (18e), et n'a empêché qu'un point lors de ses huit derniers matchs.

R.S

FOOT/ PREMIER LEAGUE

Jamie Vardy quittera Leicester City à la fin de la saison

Le club anglais de Leicester City, condamné à la relégation la saison prochaine, a annoncé le départ de son capitaine emblématique Jamie Vardy à la fin de la saison en cours.

"Nous pouvons confirmer que notre légendaire attaquant Jamie Vardy quittera Leicester City cet été après 13 saisons qui ont fait de lui le plus grand de nos joueurs", écrit le club dans un communiqué. A 38 ans, l'avant-centre a fait l'essentiel de sa carrière professionnelle à Leicester, qu'il avait rejoint en 2012 en provenance du club modeste de Fleetwood Town. Il fut l'un des piliers de l'équipe qui a décroché contre toute attente le titre de champion d'Angleterre en 2016.

Lors de cette saison magique, l'ex-international (26 sélections, sept buts) avait inscrit 24 buts. A l'heure de quitter Leicester, son compteur affiche 198 buts toutes compétitions confondues, dont 143 en Premier League dont il fut le meilleur buteur en 2015-16 (24 buts). "Nul autre joueur ne symbolise plus que lui les succès incroyables de cette période et, avec près de 500 matches et presque 200 buts, ce que Vardy a réalisé à Filbert Way est sans équivalent tout au long des 141 ans de notre histoire", souligne Leicester.

Dans un message vidéo diffusé sur ses réseaux sociaux, Vardy se dit "ravagé" par son départ. Mais, ajoute-t-il, "je savais que cela finirait par arriver". "J'ai passé treize années incroyables dans ce club, avec beaucoup de succès et parfois des bas", ajoute-t-il.

Dernier joueur de l'effectif à



avoir fêté le titre en 2016, Vardy a aussi remporté avec les Foxes la Coupe d'Angleterre en 2020-21 et le Community Shield en 2021. Sur la scène européenne, il fut de l'épopée de 2016-17 en Ligue des champions qui s'est achevée en quart de finale face à l'Atlético Madrid (0-1, 1-1). L'ultime match de Vardy dans son jardin du King Power Stadium aura lieu le 18 mai contre Ipswich Town, où il aura l'occasion de dire adieu à ses supporters.

L'entraîneur de Newcastle reprend son travail après une période de convalescence

L'entraîneur de Newcastle, Eddie Howe, a repris le tra-

vail après deux semaines d'arrêt en raison d'une pneumonie, pour laquelle il a été hospitalisé, a déclaré le club de Premier League jeudi. "Newcastle United est heureux de confirmer qu'Eddie Howe a repris ses fonctions au centre d'entraînement", a écrit le club dans un communiqué, précisant que le manager avait observé "une période de convalescence". Agé de 47 ans, Howe avait été hospitalisé le 11 avril après s'être senti mal plusieurs jours.

Souffrant d'une pneumonie, il avait manqué les matches contre Manchester United, Crystal Palace et Aston

Villa. En son absence, et sous l'intérim de son adjoint Jason Tindall, Newcastle a largement battu Manchester (4-1) et Palace (5-0) mais a perdu contre Villa (4-1). Cinquième de Premier League, l'équipe du nord de l'Angleterre est en lice pour une qualification en Ligue des champions. Arrivé au club au moment du rachat par le fonds public d'investissement d'Arabie saoudite, à l'automne 2021, Eddie Howe a mené Newcastle à son premier trophée en 70 ans le mois dernier, avec une victoire en Coupe de la Ligue face à Liverpool.

R.S

ESPAGNE

L'Atlético Madrid se reprend face au Rayo Vallecano

Quelques jours après une défaite surprise chez le mal classé Las Palmas, l'Atlético Madrid a repris sa marche en avant en s'imposant 3 à 0 face au Rayo Vallecano jeudi à Madrid, en clôture de la 33e journée de Liga. Relégué à dix points du FC Barcelone depuis son revers samedi dernier, les Colchoneros, troisièmes derrière le Real Madrid, ne semblent plus dans la course pour le titre. Mais les joueurs de Diego Simeone se devaient de retrouver le chemin de la victoire, alors que l'Athletic Bilbao (4e) s'est imposé face à Las Palmas (1-0) mercredi et ne comptait que trois points de retard sur l'Atlético avant le coup d'envoi jeudi soir.

En s'imposant face au Rayo, les coéquipiers d'Antoine Griezmann, entré en

jeu en seconde période, ont repris six points d'avance sur les Basques mais restent à six longueurs du Real Madrid. L'Atlético est passé devant au score dès la troisième minute grâce à une tête d'Alexander Sorloth et l'attaquant norvégien de l'Atlético a ensuite eu plusieurs occasions d'aggraver le score (6e, 30e) mais ses reprises ont manqué de précision. Le deuxième but est finalement venu de son partenaire Conor Gallagher, à la réception d'un centre de Rodrigo De Paul juste avant la pause. A un quart d'heure de la fin, Julian Alvarez a définitivement assuré le succès de l'Atlético en venant tromper le gardien après une passe décisive de Griezmann pour inscrire son 15e but en Liga cette saison.

R.S

COUPE DES CHAMPIONS CONCACAF

Messi et Miami perdent la demi-finale aller à Vancouver

L'Inter Miami de Lionel Messi a essuyé une défaite 2-0 contre les Whitecaps de Vancouver, jeudi au Canada en demi-finale aller de la Coupe des champions de la Concacaf. Les buts des Américains Brian White et Sebastian Berhalter ont donné aux Canadiens un avantage mérité devant 53.837 spectateurs dans un BC Place Stadium plein à craquer. Comme les Whitecaps, l'Inter Miami a tenté de rejoindre la finale continentale pour la première fois. Messi a été bien cadencé par la défense canadienne et il n'a pas réussi à s'exprimer, à l'image de l'ensemble de l'équipe de Javier Mascherano. Le match retour aura lieu mercredi prochain en Floride. L'autre demi-finale opposera les clubs mexicains Tigres et Cruz Azul, dos à dos 1-1 jeudi.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 2 AMATEUR (28E JOURNÉE)

L'ES Ben Aknoun pour acter l'accession, l'USM El Harrach pour conserver la tête

La 28e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue aujourd'hui et demain, pourrait être décisive pour le leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun, qui tentera d'acter son retour parmi l'élite face à un adversaire menacé par la relégation, le RC Arbaâ, au moment où l'USM El Harrach, en tête du groupe Centre-Est, ambitionne de conforter sa position en accueillant la MSP Batna.

Dans le groupe Centre-Ouest, dont les rencontres sont prévues demain (16h00), l'Etoile Sportive de Ben Aknoun (58 pts) compte bien venir à bout du RC Arbaâ pour valider son retour en Ligue 1 professionnelle, un an après l'avoir quittée. Les hommes de Mohamed Manaâ accueilleront le RC Arbaâ (11e, 34 pts), toujours en danger, à seulement quatre unités de la zone des relégables. Une rencontre piège pour le leader, qui s'appuiera sur l'expérience de ses cadres, à l'image du capitaine Abderrahmane Hachoud et du buteur Sadek Ben Bourenane, pour battre une équipe visiteuse en quête d'un résultat positif. Son poursuivant direct, le RC Kouba (50 pts), qui n'a quasiment plus son destin entre les mains, recevra l'USM Koléa (5e, 39 pts), une équipe en forme depuis la phase retour. Dans le bas du tableau, la lutte pour le maintien s'intensifie à trois journées de l'épilogue de la saison. Le MC Saïda (12e, 33 pts) accueillera l'US Béchar Djedid (10e, 35 pts), une formation également menacée par la relégation, dans un match qui s'annonce décisif pour les deux équipes. Même enjeu pour le SKAF Khemis Miliana (13e, 32 pts), en déplacement périlleux chez la JSM Tiaret (5e, 39 pts). De son côté, le GC Mascara (14e, 30 pts) accueillera la lanterne rouge, le SC Mecheria (12 pts), avec l'ambition de décrocher trois points cruciaux dans la course au maintien.

GRUPE CENTRE-EST : L'USM EL HARRACH POUR GARDER LA TÊTE ET SE RAPPROCHER DE L'ACCESSION

Dans le groupe Centre-Est, l'USM El Harrach (61 pts) aura l'occasion de consolider son fauteuil de leader lors de



la réception du MSP Batna (11e, 36 pts), dans un match abordable sur le papier pour les Harrachis, désireux absolument de préserver les deux longueurs d'avance sur le MB Rouissat, avant le verdict de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), sur le match opposant les deux équipes en lutte pour le seul ticket menant à la Ligue 1 professionnelle. De son côté, le MB Rouissat (59 pts) accueillera l'Olympique Magrane (15e, 19 pts), déjà relégué, dans ce qui s'annonce comme une formalité pour rester dans le sillage du leader et espérer un faux pas de ce dernier. Dans la lutte pour le maintien, l'IRB Ouargla (14e, 28 pts) jouera sa survie à Chelghoum Laïd face

au Hilal local (9e, 37 pts), alors que le NRB Teleghma (13e, 32 pts) se rendra chez l'US Souf (11 pts), déjà condamné à la relégation. En cas de victoire de Teleghma et une défaite de Ouargla, cette dernière pourrait dire adieu officiellement à la Ligue 2. Les autres rencontres verront les équipes de tête tenter de bien terminer la saison. L'USM Annaba (3e, 43 pts) recevra l'US Chaouia (7e, 38 pts), l'AS Khroub (4e, 40 pts) se déplacera chez la JS Bordj Menâïel (12e, 36 pts), tandis que la MO Constantine (5e, 39 pts) affrontera l'IB Khemis El Khechna (7e, 38 pts). Enfin, la JSD Jijel (39 pts) sera en déplacement à Batna pour y défilier le CAB local (10e, 36 pts).

R.S

FOOT/ LIGUE 2 AMATEUR

La LNFA dévoile la liste des clubs endettés

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), a publié mercredi soir, la liste des clubs endettés vis-à-vis de l'instance, et qui auront jusqu'au mercredi 14 mai pour rembourser leurs créances. " Ces créances concernent les amendes arrêtées au 22 avril 2025 prononcées par la commission de discipline de la LNFA et/ou les dettes (3ème tranche) au titre de créances consignées dans le protocole paraphé la saison dernière par les clubs avec la FAF", précise la LNFA sur son site officiel. L'instance dirigeante du football amateur, a rappelé que la transmission du dernier avis aux clubs endettés se fera le mardi 6 mai. La semaine allant du 7 au 14 mai constitue "la dernière période supplémentaire accordée aux clubs pour l'apurement de leurs créances. Au-delà de cette date, aucun document relatif au virement d'argent ne sera pris en considération par la Ligue." La commission de discipline se réunira le 15 mai "pour le traitement de ce dossier, la LNFA procédera ensuite aux défalca-tions des points", précise le communiqué. " A ce sujet, les Ligues ont été instruites par la Fédération algérienne (FAF) de ne valider aucun classement avant les décisions prises par la commission de discipline", souligne la LNFA. Concernant les clubs endettés de la Ligue 2, il s'agit de l'ensemble des pensionnaires du groupe Centre-Est, dont le leader l'USM El-Harrach et son dauphin le MB Rouissat. Dans le groupe Centre-Ouest, seul le WA Mostaganem n'est pas concerné. Douze anciens clubs de la Ligue 2 sont concernés par ce processus de remboursement, selon la même source.

R.S

FOOT/ QUALIFS MONDIAL FÉMININ U17 (3E ET DERNIER TOUR)

La sélection nationale veut finir sur une bonne note

L'équipe nationale de football féminine U17 est décidée à boucler, sur une bonne note, le 3e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2025, lorsqu'elle affrontera le Nigeria, ce vendredi à 20h au stade Mustapha Tchaker de Blida, pour le compte du match retour. Les protégées du sélectionneur Abdennour Mira ont bouclé jeudi leur préparation au Centre technique national de Sidj Moussa, avec la participation de toutes les joueuses pour une séance durant laquelle le staff technique a peaufiné les derniers détails tactiques, a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). Malgré la lourde défaite concédée à l'aller (4-0), les jeunes Algériennes abordent cette rencontre avec la volonté de bien finir et de livrer une prestation honorable face à une formation nigériane redoutable. Lors de la réunion technique organisée en début d'après-midi au siège de la FAF, en présence des représentants des deux sélections et des organisateurs, il a été décidé que l'Algérie évoluera en vert, tandis que le Nigeria portera le blanc. La rencontre sera arbitrée par la Camerounaise Aline Marie Noelle Guimbang, assistée de sa compatriote Laurie Marcelle Tsafack Teikeu et de la Tchadienne Ngarassou Victorine. La quatrième arbitre sera également camerounaise, Innoncentia Njang Ntangi.

R.S

Foot/Allemagne (Transferts)

Maza signera au Bayer Leverkusen pour cinq saisons

Le milieu international algérien du Hertha Berlin (Div.2 allemande) Ibrahim Maza, va s'engager dans les prochains jours, pour un contrat de cinq saisons avec le Bayer Leverkusen, actuel dauphin du classement du championnat d'Allemagne de football, rapporte la presse locale jeudi. "Le club de la Ruhr, engagé en Ligue des champions la saison prochaine, a devancé la concurrence du VfB

Stuttgart et d'autres prétendants européens pour s'attacher les services du prometteur milieu offensif", indique le magazine Kicker. Selon plusieurs médias allemands, le Bayer Leverkusen a bouclé ce transfert contre un chèque de 12 millions d'euros. Formé à l'Hertha Berlin, Maza (19 ans) est devenu en un espace de temps court l'un des joueurs majeurs du club de la capitale allemande. Il compte 32

apparitions depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, pour un bilan de 7 buts inscrits et 3 passes décisives. Avec l'équipe nationale, Maza avait signé ses grands débuts le 26 mars 2024, lors de la victoire décrochée à Annaba face au Togo (5-1), pour le compte des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MC ALGER)

Kipré Jr reprend les entraînements, Ramdane poursuit les soins

L'attaquant ivoirien du MC Alger, Kipré Emmanuel Jr, a repris les entraînements "normalement", après avoir contracté une blessure à la cheville, lors du match face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (0-0), disputé le 9 avril à Johannesburg, comptant pour les quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, a indiqué le club de Ligue 1, jeudi dans un communiqué. "Kipré Emmanuel Junior a repris les entraînements normalement, tout en suivant un programme thérapeutique intensif. Il

s'était absenté de l'équipe en raison d'une blessure à la cheville contractée lors du match retour contre les Orlando Pirates", précise le Doyen. De son côté, le portier Abdelatif Ramdane, indisponible depuis plus de deux semaines, "il poursuit son programme de soins et ses entraînements spécifiques pour surmonter sa blessure au genou". Enfin, l'attaquant Sofiane Bayazid, victime d'une blessure musculaire aux ischio-jambiers, "son état a connu une évolution posi-

tive", rassure le Mouloudia. Le MC Alger, qui reste sur une victoire remportée samedi dernier en déplacement face à l'US Biskra (1-0), occupe la tête du classement avec 44 points, à une longueur sur son dauphin, le CR Belouizdad. Les "Vert et Rouge" comptent un match en moins, face au voisin l'USM Alger, dont la date n'a pas encore été fixée. Le "Doyen" recevra samedi le MC El-Bayadh, au stade olympique du 5-Juillet (17h00), pour le compte de la 24e journée du championnat.

R.S

SOUDAN

Le camp de déplacés de Zamzam "presque vide", selon l'ONU

Le camp de déplacés de Zamzam, dans l'ouest du Soudan, est "presque vide" quelques jours après sa prise par les forces paramilitaires, engagées depuis deux ans dans un conflit sanglant avec l'armée, a rapporté jeudi l'ONU. Ce camp abritait jusqu'à un million de personnes avant l'assaut le 13 avril des paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), qui a fait plus de 400 morts, selon l'ONU. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a fait état dans un communiqué de l'arrivée d'environ 332.000 déplacés dans les villes voisines, dont 181.000 à Tawila et 150.000 à El-Facher, capitale assiégée du Darfour-Nord, encore sous le contrôle de l'armée. Zamzam fait partie des trois grands camps, touchés par la famine en périphérie de la grande ville d'El-Facher, où les combats font rage. Selon les Nations Unies, les FSR empêcheraient les derniers résidents de quitter le camp, tandis que les attaques répétées ont rendu la zone inhabitable, notamment en interrompant l'approvisionnement en eau. (APS)

NIGERIA

Une grève de météorologues cloue au sol des dizaines d'avions

Une grève lancée cette semaine au Nigeria par le personnel de l'agence de prévisions météorologiques, qui réclame de meilleures conditions de travail, a cloué jeudi au sol des dizaines d'avions dans le pays le plus peuplé d'Afrique, avant d'être suspendue. Un porte-parole du ministre de l'Aviation, Festus Keyamo, qui a rencontré plusieurs syndicats du secteur jeudi, a annoncé sur les réseaux sociaux la suspension de la grève. Cette grève entamée par l'Agence nigérienne météorologique (NiMet) a contraint au moins deux compagnies nationales, dont la plus importante Air Peace, à annuler tous leurs vols intérieurs prévus jeudi. Air Peace opère sur plus de 20 destinations intérieures, 10 destinations régionales et plusieurs vols internationaux, dont l'Europe, selon son site internet. D'autres compagnies aériennes ont néanmoins pu assurer des vols jeudi matin et selon une source au sein de l'aéroport international Murtala Muhammed à Lagos, des vols de compagnies internationales ont décollé dans la nuit de mercredi à jeudi.

ETATS-UNIS

Une juge bloque partiellement un décret de Trump sur les élections

Un décret de Donald Trump visant à réformer en profondeur le processus électoral aux Etats-Unis a été partiellement bloqué jeudi par une juge fédérale, un nouveau revers pour le président américain sur le front judiciaire. La juge Colleen Kollar-Kotelly a enjoint l'administration Trump à ne pas appliquer en particulier la provision rendant obligatoire la présentation de preuves de citoyenneté américaine, comme les passeports, au moment de l'inscription au niveau des Etats sur les listes électorales. Le décret exécutif signé fin mars visait notamment à restreindre le vote par correspondance, Donald Trump s'insurgeant depuis des années contre un système électoral supposément en sa défaveur. Dès la promulgation, des associations avaient promis de le contester devant la justice. Le Parti démocrate avait lui-même lancé des poursuites. La juge fédérale a justifié son injonction préliminaire en arguant que lors de l'examen futur "sur le fond, les plaignants ont de fortes chances de l'emporter". "Notre Constitution attribue au Congrès et aux Etats - pas au président - l'autorité de réglementer les élections fédérales", écrit-elle dans sa décision longue de 120 pages. (APS)

CÔTE D'IVOIRE

Le PDCI peine à mobiliser ses militants pour exiger la réintégration de Tidjane Thiam

En Côte d'Ivoire, deux jours après la décision du tribunal d'ordonner la radiation de Tidjane Thiam de la liste électorale, son parti peine à mobiliser ses militants pour exiger la réintégration de son candidat à la présidentielle d'octobre. Des marches étaient prévues dans le pays, le 24 avril, mais elles ont eu très peu d'échos.

En Côte d'Ivoire, dès 8h, ce 24 avril à Abidjan, les principales artères qui entourent le palais de justice ont été bouclées par les forces de sécurité. À l'intérieur du tribunal, les audiences se tenaient normalement. Première affaire inscrite au rôle : Valérie Yapo contre Tidjane Thiam. Cette cadre du PDCI, qui avait été sanctionnée par son parti, conteste la légalité de l'élection de Tidjane Thiam à la tête du parti d'opposition lors du congrès de décembre 2023. « Le président élu du PDCI, compte tenu de sa nationalité française, n'était pas habilité à diriger ce parti et à faire prendre la décision d'exclure notre avocat, a expliqué son avocat, Me Gérard N'Guetta. C'est cette décision que nous sommes



venus attaquer devant le tribunal sur le fond. » L'affaire a été renvoyée au 8 mai. Pour le porte-parole du parti, Soumaïla Bredoumy, l'élection de Tidjane Thiam ne souffre au contraire d'aucune irrégularité. « En 2023, il était déjà sur la

liste électorale. Il avait tous les papiers. Donc comment peut-on accuser quelqu'un de ne pas être Ivoirien alors qu'il était inscrit sur la liste électorale et pour cela, il avait tous les documents ivoiriens. Là, c'est une orchestration politique ».

INDE-PAKISTAN

Le Cachemire indien déserté par les touristes après l'attentat de Pahalgam

L'Inde panse ses plaies après la pire attaque terroriste depuis 2008, mardi 22 avril, dans le Cachemire qui a fait 26 morts. Les locaux espèrent que ce drame ne créera pas de division religieuse et ne découragera pas les touristes. L'économie commençait à reprendre dans ce territoire miné par une insurrection indépendantiste, puis privé de son autonomie politique, ou des élections locales avaient finalement eu lieu en octobre. Beaucoup de touristes indiens sont rentrés chez eux depuis le drame. Mahesh, venu de la ville de Pune, est

resté. Il est fan du Cachemire depuis dix ans. « Ce qui m'inquiète le plus, c'est l'impact sur le développement économique : jusqu'à 2,3 millions de touristes venaient ici, et ces événements risquent de compromettre les investissements et l'élan touristique. Ces cinq dernières années, la région avait retrouvé un équilibre. J'ai confiance que la vie normale reprendra ». Une étude du réseau social local Circles estime que 60 % des touristes ont annulé leurs vacances dans cette région connue pour ses sublimes paysages montagneux. Waheed-ur-

Rehman Para, est député du Peoples Democratic Party dans la capitale Srinagar. « C'est un coup dur pour notre économie, mais aussi pour le processus de paix au Cachemire. Ce qui me frappe, c'est l'unité. Tous les partis, toutes les communautés condamnent ensemble cette violence. Des écoles, des commerçants, des hôteliers ont protesté. Le message est clair : cette idéologie n'a pas sa place ici ». À Srinagar, de nombreux habitants se sont rassemblés ces derniers jours pour exprimer leur solidarité à l'égard des victimes et dénoncer l'attaque terroriste.

UNRWA

Un demi-million de personnes ont été nouvellement déplacées à Ghaza

L'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), a affirmé qu'environ un demi-million de personnes ont été nouvellement déplacées au cours du mois dernier dans la bande de Ghaza, ravagée par une agression sioniste génocidaire depuis octobre 2023.



« Au cours du mois dernier à Ghaza, environ un demi-million de personnes ont été nouvellement déplacées », a écrit l'UNRWA dans un message publié vendredi sur les réseaux sociaux. « Les multiples ordres de déplacement émis par l'armée (sioniste) laissent aux Palestiniens moins d'un tiers de la superficie de Ghaza où vivre », a déploré l'agence onusienne. Et de souligner que « l'espace restant est fragmenté, dangereux et à peine habitable ». « Les refuges surpeuplés sont dans un état terrible, les prestataires de services ont du mal à fonctionner et les dernières ressources s'épuisent », a encore noté l'UNRWA. Mercredi dernier, la responsable des urgences à l'UNRWA, Louise Wateridge, a prévenu que les familles déplacées à

Ghaza, du fait de l'agression sioniste génocidaire en cours, font face à « une crise de santé publique croissante », alors que l'occupant sioniste continue de bloquer l'acheminement de l'aide humanitaire à l'enclave. La détérioration de la situation est aggravée par la destruction des infrastructures de santé publique de Ghaza, ravagée par une agression sioniste depuis le 7 octobre 2023.

UNE FAMILLE ENTIÈRE TOMBÉE EN MARTYR À KHAN YOUNIS

Cinq membres d'une même famille sont tombés en martyrs vendredi matin lors d'un bombardement de l'armée de l'occupation sioniste qui a visé leur tente dans la région de Mawasi à Khan Younis dans la bande de Ghaza, a

rapporté l'agence de presse Wafa. Selon Wafa, l'armée sioniste a ciblé une tente appartenant à la famille Abu Taima, provoquant le martyre d'un homme, de son épouse enceinte, ainsi que de leurs trois enfants. Un autre enfant, âgé de 3 ans, a succombé à des brûlures graves après un incendie survenu dans la tente, d'après la même source. Par ailleurs, l'artillerie sioniste a tiré plusieurs obus sur le quartier de Qizan Rashwan, au sud-ouest de Khan Younis. Depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza, le 7 octobre 2023, le bilan des martyrs s'élève désormais à 51.355, et celui des blessés à 117.248, en majorité des femmes et des enfants, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

R.I

AIDE HUMANITAIRE

Les réserves de farine sont épuisées à Ghaza

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré que ses réserves de farine dans la bande de Ghaza, étaient épuisées, avec seulement 250 colis alimentaires restants dans ses entrepôts, du fait du blocus imposé par l'occupant sioniste sur l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne. Dans sa dernière mise à jour sur la situation à Ghaza, ravagée par une agression sioniste génocidaire depuis plus d'un an et demi, l'UNRWA a averti que le blocus imposé par l'occupation à Ghaza depuis plus de 50 jours, « conduit à un épuisement rapide des fournitures humanitaires essentielles, notamment de la nourriture, du carburant, de l'aide médicale et des vaccins pour enfants ».

L'UNRWA a noté que depuis l'effondrement du cessez-le-feu, les forces d'occupation ont intensifié leurs bombardements aériens, terrestres et maritimes sur la bande de Ghaza et élargi la portée de leurs opérations terrestres, provoquant des cen-

taines de martyrs, la destruction d'infrastructures civiles et des déplacements massifs de population.

Pour rappel, les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 1.978 martyrs et 5.207 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 51.355 martyrs et 117.248 blessés, depuis le 7 octobre 2023. Hakan Fidan (ministre turc des A.E)

LA FAIM NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉE COMME "ARME DE GUERRE" CONTRE LES PALESTINIENS

Le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, a souligné jeudi que la faim ne pouvait être utilisée par l'occupant sioniste comme « arme de guerre » contre le peuple palestinien de la bande de Ghaza.

« Depuis plus de 50 jours, l'aide humanitaire est empêchée (par l'occupant sioniste) d'entrer dans Ghaza. La faim ne peut pas être utilisée comme une arme, une monnaie d'échange ou un outil de punition », a déclaré M. Fidan lors d'une conférence de presse avec son homologue norvégien, Espen Barth Eide, au siège du ministère turc des Affaires étrangères dans la capitale turque Ankara. Le ministre turc a souligné que les massacres commis par l'occupation sioniste contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza « continuent avec toute leur force devant le monde entier ».

En ce qui concerne le blocus humanitaire imposé par l'occupation dans la bande de Ghaza, il a souligné : « L'aide humanitaire doit être garantie pour atteindre Ghaza de manière continue et sans interruption dès que possible ». Il a poursuivi qu'aucun pays n'est au-dessus du droit international, déclarant que « les actions de (l'entité sioniste) qui violent la loi et la conscience de l'humanité doivent cesser le plus tôt possible ».

R.I

DÉFENSE

L'Espagne annule un contrat d'armement avec une entreprise israélienne

Judi 24 avril, le gouvernement de coalition espagnol a failli se rompre pour de bon à cause d'un contrat d'armement avec une société israélienne qui fournit armes et munitions dans le cadre de l'offensive terrestre à Gaza. Cette révélation a scandalisé les alliés de l'exécutif socialiste, qui a finalement annulé le contrat.

Depuis le début de la guerre génocidaire d'Israël contre Gaza, Madrid s'est engagé à n'acheter aucun matériel militaire à l'État hébreu, ni à lui en vendre. Une façon de protester contre le caractère « destructeur de son offensive », selon l'expression employée par le gouvernement espagnol.

Une prise de position qui explique pourquoi la révélation de ce contrat d'armement avec IMI Systems Ltd, filiale d'Elbit Systems, une société d'armement israélienne, a provoqué un scandale politique, tout spécialement auprès des partis à la gauche des socialistes qui assurent leur maintien au pouvoir : Podemos, Gauche Unie et Sumar. Sous pression, le gouvernement a décidé ce jeudi 24 avril d'annuler purement et simplement ce contrat qui portait sur la fourniture de munitions à la Guardia Civil pour un montant de 6,8 millions d'euros.

L'Espagne « ne peut acheter des armes à un gouvernement qui massacre le peuple palestinien », a déclaré à la presse Yolanda Diaz, ministre du Travail et numéro trois du gouvernement. La fondatrice de Sumar a indiqué qu'elle avait personnellement « négocié » avec le ministre de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, et le Premier ministre, Pedro Sanchez, pour obtenir son annulation. Selon Yolanda Diaz, ce contrat « n'aurait jamais dû exister », car il constitue « une violation flagrante de la légalité internationale ».

La ministre qualifie les opérations de l'armée israélienne à Gaza d'« authentique génocide » et martèle « l'engagement total » de l'Espagne « aux côtés du peuple palestinien ». La décision unilatérale de rupture du contrat a été dénoncée dans la foulée par Israël.

En Espagne, cette crise se superpose à une autre. Mardi, l'exécutif socialiste a annoncé le déblocage de près de 10,5 milliards d'euros afin de porter les dépenses militaires à 2% du PIB national, conformément à ce qui a été promis à l'Union européenne.

Pedro Sanchez a beau expliquer à ses partenaires que le budget social n'en souffrira pas, que l'essentiel de cet argent permettra d'augmenter les salaires des soldats et de créer quelque 36 000 emplois directs, rien n'y fait : à sa gauche, on refuse de « se préparer à la guerre ». La droite espagnole, elle, y est favorable, mais veut profiter de cette crise pour faire tomber le gouvernement socialiste.

R.I

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'entité sioniste poursuit son agression contre Tulkarem

Les forces de l'occupation sionistes poursuivaient vendredi leur agression contre la ville de Tulkarem en Cisjordanie occupée et ses deux camps de réfugiés pour le 89e jour consécutif, dans un contexte d'escalade continue sur le terrain, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa. Selon Wafa, l'armée d'occupation a déployé des renforts militaires composés de véhicules blindés et de troupes d'infanterie dans la ville, ses deux camps et ses banlieues.

Ces incursions se sont accompagnées de tirs nourris à balles réelles et de grenades assourdissantes, ainsi que de raids contre les maisons et les magasins. Dans le camp de Nour Shams, les troupes d'infanterie sionistes se sont déployées à l'aube dans le quartier de Al-Mahjar, tirant des balles réelles et lançant des grenades sonores. Cela s'est produit alors que le camp subit un siège strict, accompagné d'un déplacement forcé des habitants des quartiers Jabal Al-Nasr et Al-Salihin, contraints d'évacuer leurs maisons sous la menace des armes. Le camp de Tulkarem connaît également un important déploiement de soldats sionistes qui ont causé des destructions massives des biens des habitants après les avoir expulsés, transformant le camp en un lieu vide de toute vie. Ses entrées ont été bloquées par des monticules de terre, et certaines de ses ruelles fermées par des barbeles.

Parallèlement, l'occupant sioniste continue également à s'emparer de maisons et de bâtiments résidentiels situés dans la rue de Naplouse et le quartier nord adjacent, les transformant en postes militaires après avoir expulsé de force leurs habitants, et y déployant ses véhicules et bulldozers. Cette agression sioniste contre la ville de Tulkarem et ses deux camps, ont entraîné le martyre de 13 citoyens, dont un enfant et deux femmes, dont une enceinte de huit mois, ainsi que des dizaines de blessés et d'arrestations. Elle a également causé un déplacement forcé de plus de 4200 familles des camps de Tulkarem et Nour Shams, soit plus de 24000 citoyens.

L'agression sioniste a aussi provoqué une destruction généralisée des infrastructures, des maisons, des commerces et des véhicules, soumis à des démolitions totales ou partielles, à des incendies, des actes de vandalisme, des pillages et des vols. Au total, 396 maisons ont été totalement détruites, et 2.573 partiellement, dans les deux camps, en plus de la fermeture de leurs entrées et ruelles avec des monticules de terre, selon Wafa.

SIGNÉE PAR DEUX PLASTICIENS JAOUDET GASSOUMA ET SAID EL DJAMA

Inauguration de l'exposition "Initen n Tgmat/...le duo de couleur" à Tizi-Ouzou

La maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, abrite actuellement, l'exposition "Initen n' tgmtat" (Duo de couleur), signé par Djaoudet Gassouma et Said El Djama, deux artistes plasticiens aux styles totalement différents.

L'exposition "Initen n' tgmtat" traduite littéralement par "les couleurs de la fraternité" et présentée comme un "Duo de couleurs", est une explosion de formes et de techniques de deux styles différents, le figuratif et l'abstrait. Le cas vaut particulièrement pour Said El Djama qui est dans l'art abstrait et qui n'hésite pas, au grès de ses inspirations du moment, à passer d'une technique à une autre, de la sobriété du noir de l'encre de chine à l'éclat du rouge vif, du bleu azur et du jaune moutarde, pour s'assagir ensuite avec du pastel avec des teintes douces et

claires. "Je travaille à l'instinct et au ressenti, sans aucune règle spécifique, et mes sources d'inspiration sont nombreuses. Je pars d'une idée et puis, quand je commence à travailler, ça m'emmène ailleurs", a-t-il expliqué, ajoutant que ces toiles sont en continu mouvement, laissant l'esprit du visiteur voguer entre les couleurs et les ombres et lumières. Djaoudet Gassouma, artiste figuratif usant de différentes techniques, provoque lui aussi l'imagination du public qui visite sa galerie, cherchant à déceler une forme, un paysage, dans l'entremêlement des signes, des



formes géométriques et des symboles. Déployant une palette expressive et audacieuse, il fait vibrer les couleurs vives avant de revenir aux tons apaisés en noir ou marron sur fond blanc, et ensuite récidiver avec un noir agressif très dominant avec des légères notes de couleurs, le tout frappé d'un ou d'une série de crânes humains imposants, rappelant le massacre du peuple palestiniens, a-t-il expliqué. "Je m'amuse et je propose un espace de divertissement, d'en-

chantement et de curiosité pour l'œil, je reste un enfant", a-t-il dit, soulignant toutefois que derrière ses toiles, il y a "un discours intellectuel pour rappeler mes liens avec l'Afrique qui est notre continent, dénoncer le massacre de palestiniens et autres". Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 4 mai prochain, est un dialogue en couleur entre Djaoudet Gassouma et Said El Djama et un clin d'œil à l'amitié qui les lie.

R.C

Tlemcen : commémoration du 47^e anniversaire de la mort du Cheikh El Hadj Abdelkrim Dali

Une cérémonie de commémoration du 47^e anniversaire du décès du maître de la chanson andalouse, Cheikh El Hadj Abdelkrim Dali (1914-1978), s'est tenue, jeudi soir au Palais de la Culture de Tlemcen, dans le cadre des activités du Mois du patrimoine. Cette cérémonie, organisée par la Fondation Cheikh El Hadj Abdelkrim Dali, a comporté une table ronde intitulée "Patrimoine et générations", à laquelle ont pris part plusieurs artistes spécialisés dans le style andalou, qui ont évoqué le parcours artistique du Cheikh Dali, ainsi que la "noubâ andalouse" et la formation des élèves au sein des associations de musique andalouse. Une exposition de photos consacrée à l'artiste défunt a également été organisée, ainsi qu'une séance de vente-dédicace de l'album de l'artiste Asma Ait Chaâbane de

la wilaya de Mostaganem, lauréate de la 4^e édition du concours de la Fondation Abdelkrim Dali, qui a interprété à cette occasion quelques extraits de la noubâ andalouse. Boukli Salah, de l'Association "Kortobia", a salué cette initiative qui, selon lui, permet aux jeunes générations de découvrir le riche patrimoine artistique laissé par Cheikh Abdelkrim Dali, un véritable trésor utilisé par les élèves des associations andalouses pour l'apprentissage de la noubâ. De son côté, Toufik Benghabrit, président de l'Association "Es-Salem", a souligné que Cheikh Dali fait partie des grandes figures du genre andalou qui ont consacré leur vie à sa promotion. Il a également indiqué que les associations artistiques enregistrent un intérêt croissant des jeunes pour apprendre cette musique et former une

nouvelle génération pour la préserver et la valoriser. L'artiste Lila Borsali a quant à elle estimé que cette initiative constitue une occasion de rencontrer les grands noms de la musique andalouse et d'évoquer l'œuvre du Cheikh Abdelkrim Dali, qui a laissé de nombreux enregistrements faisant référence pour les artistes souhaitant approfondir leurs connaissances dans ce genre musical, qui continue de conserver sa place grâce à l'intérêt des jeunes. Elle a insisté sur la nécessité de préserver et promouvoir ce style comme une identité musicale algérienne. Cette commémoration a été suivie par une soirée artistique, animée par les membres des associations "Es-Salem" de Tlemcen et "Dar El Fen" d'Oran, qui interpréteront des morceaux andalous ainsi que des chansons du défunt Cheikh Dali.

R.C

Mascara : mise en avant de l'importance de la numérisation et des technologies modernes dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel

Les participants à une rencontre nationale intitulée "Les mécanismes de sécurisation du patrimoine culturel face aux mutations rapides et l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la lutte contre les atteintes aux biens culturels, entre le possible et l'espérer", organisée jeudi à Mascara, ont souligné l'importance de la numérisation et des technologies modernes pour préserver et valoriser le patrimoine culturel. Le professeur Amrouni Toufik de l'Université d'Alger 2 a affirmé que la numérisation et les technologies modernes, y compris l'intelligence artificielle, sont devenues des outils essentiels pour la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel, mettant en lumière les efforts menés par les centres et laboratoires de recherche universitaires, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, pour numériser le registre national des biens culturels, ce qui permet aux chercheurs et aux étudiants d'accéder facilement à l'ensemble des informations via une plateforme dédiée. De son côté, le professeur Rajaâ Ahmed de l'Université de Béchar a indiqué que l'usage des technologies numériques dans la préservation du patrimoine culturel national permet de documenter numériquement toutes les informations relatives aux éléments matériels et immatériels, ce qui contribue à leur valorisation et à leur transmission aux générations futures, notamment aux étudiants-chercheurs. La directrice du musée public national de Sétif, Chadia Kheilatallah, a pour sa part évoqué l'expérience de son établissement qui, au cours des cinq dernières années, a utilisé les technologies modernes pour sécuriser les biens culturels mobiliers. Elle a cité la plateforme électronique du musée, qui regroupe des informations précises et détaillées sur tous les sites archéologiques de la wilaya de Sétif et des wilayas avoisinantes. Elle a également fait part de la réalisation de relevés photographiques de certains monuments historiques et archéologiques en collaboration avec plusieurs universités du pays. Pour rappel, cette rencontre a été organisée dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine, en présence de professeurs et chercheurs de différentes universités du pays, d'étudiants du département d'archéologie de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, ainsi que de passionnés du patrimoine culturel matériel et immatériel.

R.C

Relizane : un programme riche et varié pour faire connaître le patrimoine culturel de la région

La wilaya de Relizane a lancé un ensemble d'activités variées à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), visant à mettre en valeur le riche patrimoine culturel de la région. Cette manifestation organisée à la Maison de la culture M'hamed-Issiaikhem de la capitale de la wilaya, qui se tient sous le slogan "Le patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle", comprend une exposition de l'artisanat traditionnel inspiré du patrimoine local : habits, plats typiques, produits de tissage, broderie traditionnelle, ainsi que des éléments des coutumes et traditions, illustrant la richesse de l'héritage culturel de la région de Relizane. Parmi les activités programmées, plusieurs conférences et journées d'étude animées par des chercheurs et spécialistes en archéologie et patrimoine sont prévues, dont les thématiques abordées incluent "L'intelligence artificielle dans la préservation du patrimoine matériel", "les startups, de l'idée à la concrétisation" et "l'utilisation de la modélisation 3D comme technique d'IA pour la protection du patrimoine culturel". D'autres conférences sont également prévues, portant sur "l'apport de l'intelligence artificielle pour aider les restaurateurs à réaliser leurs projets sur le terrain dans la conservation du patrimoine matériel", "le rôle des technologies modernes et de la numérisation dans la sauvegarde du patrimoine culturel matériel". Le programme de cette manifestation comprend aussi des ateliers de sensibilisation et de formation sur les mécanismes de préservation et de valorisation du patrimoine matériel et immatériel. Des expositions et des sorties scientifiques sur le terrain sont également organisées pour faire découvrir les sites et monuments archéologiques de la wilaya, en impliquant les étudiants universitaires et les stagiaires de la formation professionnelle. Une caravane culturelle de sensibilisation a également été lancée pour parcourir les zones reculées de la wilaya, afin d'y faire connaître le patrimoine culturel, sensibiliser les habitants à l'importance de sa préservation, et les impliquer dans cette démarche. En parallèle, des émissions spéciales sont diffusées sur Radio Relizane pour mettre en lumière la richesse du patrimoine culturel local, selon la direction de la culture et des arts de la wilaya.

R.C

Ouargla : "Mon Musée, mon école", une manifestation pour ancrer la culture patrimoniale chez les jeunes

Une manifestation culturelle intitulée "Mon musée, Mon école", organisée à Ouargla par la direction locale de la Culture et des Arts, vise à ancrer la culture patrimoniale chez les jeunes et conscientiser sur l'importance de la valorisation et de la préservation du legs culturel. Menée en coordination avec les musées nationaux dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), l'initiative de deux jours, qui a pour cadre

les lycées Ahmed Khelil et Ahmed Abidli (commune d'Ouargla), vise, entre-autres, la vulgarisation de la mission de musées nationaux, notamment concernant la préservation et la défense de l'histoire nationale, et la tenue d'expositions sur les différents sites et vestiges archéologiques et parcs nationaux disséminés à travers le pays. La manifestation a été étayée par la distribution de dépliants riches en données explicatives et l'animation d'ateliers

pédagogiques sur les arts de la miniature, de la céramique et de la poterie, en vue d'initier les élèves au patrimoine national et leur permettre de dévoiler ses composantes. Première du genre, cette initiative a enregistré une large affluence de lycéens curieux de découvrir le riche patrimoine national. Plusieurs d'entre eux ont appelé à renouveler ce type d'initiatives et d'organiser des visites guidées aux musées et sites archéologiques.

R.C

TÉLÉ

VISION



france.3 Meurtres à...

21h05



Au vieux théâtre équestre du château de Chantilly, une écuyère est assassinée. Le meurtre d'Elodie ravive une légende associée au domaine : celle d'un anneau magique doté du pouvoir d'ensorceler n'importe quel cœur.

Chérie 25 Dix pour cent

21h05



Andréa est sur le point de dépasser Mathias quand elle découvre que Jean Dujardin, son client, est resté coincé dans la peau du personnage de son film - un soldat qui a déserté en 1914 - et qu'il vit dans la nature depuis la fin du tournage.

NCIS

21h10



Les fêtes de Noël approchent et toute l'équipe s'y prépare. Cependant, Vance leur confie une affaire assez urgente.

tmc Columbo

21h15



Jesse est assassiné pendant le numéro de Santini, le magicien vedette de l'établissement. Le meurtre a dû être perpétré par un familier des lieux car aucune personne venue de l'extérieur n'a pu pénétrer dans les coulisses.

The Voice, la plus belle voix

21h10



Florent Pagny, Vianney, Patricia Kaas et Zaz coachent les candidats de tous âges, venant de tous les horizons et d'univers artistiques variés.

CANAL+ CINEMA Quand vient l'automne

21h01



Pendant les vacances scolaires, Valérie Tessier quitte Paris avec son fils pour passer quelques jours chez sa mère. Dès le premier déjeuner, l'ambiance est tendue entre les deux femmes et la journée se termine encore plus ma.

Stonehenge, ses origines révélées

23h35



L'une des merveilles du monde, toujours aussi énigmatique, a été bâtie il y a des milliers d'années par un peuple de l'âge de pierre. Ce documentaire nous donne l'accès exclusif à un site de fouilles exceptionnelles menées depuis 10 ans.

Réchauffement climatique: Pour Jane Fonda, "Trump est en train de nous tuer"



La célèbre actrice hollywoodienne et militante Jane Fonda a accusé le président américain Donald Trump d'avoir passé un pacte avec le diable, en référence à son soutien aux énergies fossiles. "Il est clair, pour tous ceux qui ont des yeux pour regarder, que le président Trump a passé un pacte avec le diable, le diable étant l'industrie des énergies fossiles", a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse aux côtés de responsables de Greenpeace.

Communi pour ses positions climatosceptiques, Donald Trump a dès son retour au pouvoir, le 20 janvier, dénoncé l'Accord de Paris sur le climat. Il a, depuis, promis de doper l'extraction du charbon aux États-Unis et a plus largement entrepris de soutenir les énergies fossiles à force de dérégulation.

"Ces réglementations permettent à la population américaine et aux gens sur toute la planète de respirer un air propre, de boire de l'eau propre, et il est prêt à sacrifier tout ça, a dénoncé Jane Fonda. Alors nous savons de quel côté il est. Il est du côté de la mort, il est en train de nous tuer et de tuer la nature dont nous dépendons pour vivre".

Pourtant, "malgré les tentatives de Donald Trump de démolir le multilatéralisme, de saper les processus internationaux pour protéger la nature, l'espoir pour l'avenir de la planète est toujours possible", en agissant pour limiter la crise climatique, a plaidé la militante américaine de 87 ans.

"Je ne sais pas si les gens comprennent ce qui vient vers nous, mais ce n'est pas la répétition d'une pièce de théâtre. C'est la réalité, et nous devons résister de toutes nos forces", a-t-elle plaidé.

Généralement, lors de la Journée de la Terre (le 22 avril), on dit "Réduire, réutiliser, recycler". Mais cette année nous disons "Réduire, réutiliser, résister".

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIA
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1111

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 Ont leur territoire.2 Productrice de sirop.3 A fumé de l'herbe.- Une petite laine.4 Battissons le pavé.5 Passionné d'informatique.- Début de série.- Pas distraite par la droite.6 Langue.- Mesure l'énergie.- Chevêtre.7 Lanciers.- Note.- Régime de neutre.8 Le Bamboche (de).- Prendrait son courage à deux mains.9 Travaille à l'oeil.10 Fait du travail souterrain.- En 66.11 Mère de Conchobar.- Actrice française.- Note.12 Schutzstaffel.- Sinople.- Cubes.

Verticalement

- 1 Auteurs de la 'scène du puits' de Lascaux ?2 Font moins de déchets.3 Ladrerie.- Victime d'un parricide.4 En marge.- Epineux.5 Bêtes, dans les deux sens.- Préposition.- Distrait au son.6 N'est pas la tête de turc.- Nombre de puissances.7 Descente de rivière.- Béguine.8 Salut québécois.- Résipiscence.9 Suivriez le circuit.10 Assortisse.- Pièce romaine.11 Le Créateur de Tolkien.- En tête.12 (Te) déposeras.

Mots croisés grille N° 1111

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 Barques sur le Nil.- Parler du Midi.2 Lis des marais.- Oeuvre de Charpentier.3 L'Ami du peuple.- Plantes alpestres.4 Pape ou empereur.- Serpent de verre.5 Femme de Kessel.6 Epinettes.- Exsangue.7 Mines.- Chassieuse.8 Parti ou classe, selon le sens.- En fin de vie.- Développement.9 Physicien allemand.- Symbole chimique.- Fleuve.10 Ensemble de lignes.- En jette !11 Lac de Russie.- Sensibilité d'un photographe.- Enki.12 Agave.- Place latine.

Verticalement

- 1 Un peu marmotte.- Jaunes, par exemple.2 Mis en quarantaine.3 Genre de fiction.- Dents du sanglier.4 Ont plus ou moins le même âge.- Vêtement japonais.5 Pipéracées.- Fils du Soleil.6 Sur Tille.- Sodium.- Avocat.7 Le dragon en faisait partie.- Le crocodile en fait partie.8 Nécessaire à l'heure.9 Vis.- Ile.10 Trouvent mieux ailleurs.11 Les arbres y cachent la forêt.- Dent.12 Classe.- Draille.

Secousse tellurique de 3,2

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée vendredi à 15h09 dans la wilaya d'Oran, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 12 kilomètres au nord-est d'Arzew, a précisé la même source.

LA NATION

Samedi 26 Avril 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:25	12:46	16:31	19:36	21:02

Météo

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	24
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	26
Constantine	☀️	27	Oran	☀️	26

UNIVERSITÉ

L'USTHB commémore le 51e anniversaire de sa création

L'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB), a célébré, jeudi, les activités scientifiques et pédagogiques organisées tout au long d'une semaine sous le slogan "excellence et innovation", à l'occasion de la célébration du 51e anniversaire de sa création. S'exprimant lors de cette cérémonie marquée par la présence du secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentelis, et de cadres de l'université, le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche a précisé que cet édifice scientifique a "joué, depuis sa création, un rôle majeur au service de la société, notamment sur le plan scientifique", soulignant qu'il "continue de transmettre son noble message grâce aux efforts considérables déployés par l'Etat au service de la promotion du compte de l'enseignement supérieur". Il a fait savoir que l'université s'élève à 2100 enseignants, tous grades confondus, et plus de

1800 fonctionnaires, tandis que le nombre d'étudiants inscrits au titre de l'année scolaire en cours s'élève à 44.000, répartis sur 37 spécialités en licence, 107 en master, et 979 doctorants, à travers 9 facultés. Invité de l'université, le ministre slovène de l'Enseignement supérieur, de la Science et de l'Innovation, M. Igor Papic, a présenté une communication interactive avec les étudiants sur "l'hydrogène vert" au cours de laquelle il a débattu des meilleurs moyens futurs de production de l'énergie, en insistant sur l'importance de l'hydrogène en tant que système de stockage de l'énergie à long terme. Les deux ministres ont également passé en revue les domaines de coopération possibles entre l'Algérie et la Slovénie, notamment la formation dans les domaines scientifiques et techniques. En marge de la cérémonie, l'USTHB a conclu 5 accords de coopération avec des entreprises nationales dans le cadre du rapprochement et de l'ouverture sur l'environnement socio-économique. La clôture de la cérémonie a été marquée par la distinction de nombre d'enseignants, à leur tête ceux ayant obtenu le grade de professeur émérite, représentant un total de 55 enseignants à l'Université Houari Boumediene et ceux ayant la qualification universitaire les habilitant à la promotion au grade de Maître de conférences classe "A".

SÉTIF

Saisie d'une somme de près de 3 millions de dinars en faux billets

Les éléments de la sûreté de daïra d'Amoucha, relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont démantelé un réseau de faussaires composé de 8 individus et saisi une somme en faux billets de 1.000 et de 2.000 dinars totalisant 2,77 millions de dinars, a indiqué, jeudi, ce corps constitué. Le commissaire de police Mohamed Frahta, responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, a précisé que cette opération, inscrite dans le cadre des efforts visant à protéger l'économie nationale, a également permis de démanteler un atelier clandestin spécialisé dans la contrefaçon de billets de banque de la monnaie nationale et de saisir un autre montant de 1,4 millions de dinars provenant de ce trafic. Après accomplissement des formalités d'usage, les membres du réseau ont été présentés devant le tribunal d'Aïn El Kebira pour "mise en circulation de billets de banque contrefaits et blanchiment d'argent dans le cadre d'une organisation criminelle", a conclu la même source.

ACADÉMIE ALGÉRIENNE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Lancement prévu de quatre concours thématiques

L'Académie algérienne des sciences et technologies prévoit de lancer, au cours de cette année, quatre concours thématiques dans divers domaines de recherche, afin d'encourager la science et la recherche scientifique, a annoncé, jeudi à Oran, le président de l'Académie, Mohamed Hichem Kara. S'exprimant en marge d'une journée scientifique sur les risques majeurs en Algérie, organisée par l'Académie à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", il a précisé que ces concours porteront sur plusieurs domaines, notamment la sécurité alimentaire, les risques environnementaux, l'intelligence artificielle et l'environnement. Ces compétitions s'inscrivent, selon le même responsable, dans le cadre de la stimulation des talents scientifiques et technologiques nationaux, de la reconnaissance des acteurs dans les do-

maines scientifiques et de la recherche, et de la contribution à la croissance économique que vise le pays. Par ailleurs, Mohamed Hichem Kara a indiqué qu'une deuxième session d'intégration de nouveaux membres académiques permanents sera ouverte cette année. Le nombre de membres de l'Académie devra ainsi atteindre 250, contre 42 membres fondateurs actuellement. L'Académie algérienne des sciences et technologies est une instance de référence en matière d'expertise et de conseil dans les divers domaines scientifiques. Elle est un partenaire des institutions étatiques, publiques et privées, et vise à promouvoir les sciences et les technologies, renforcer leur impact sur la société et contribuer à la réalisation des orientations et objectifs du développement national, selon la même source.

CONFÉRENCE DE BANDUNGTION

Commémoration du 70e anniversaire de la participation du FLN



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga a présidé, jeudi au Musée national du moudjahid (Alger), une conférence commémorant le 70e anniversaire de la participation du Front de libération nationale (FLN) à la conférence de "Bandung", lors de laquelle, le rôle actuel de la diplomatie algérienne a été mis en relief, notamment dans la défense des peuples opprimés et des causes légitimes. "La diplomatie algérienne, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a rétabli la confiance avec les partenaires internationaux et consacré le rôle de l'Algérie, en tant que force de médiation", a-t-il affirmé. Il s'est attardé sur "la ténacité de la diplomatie algérienne dans

les enceintes des Nations unies (ONU), par souci de défendre les des peuples opprimés et de défendre les causes africaines, et tant que membre non-permanent au Conseil de sécurité", ce qui a, a-t-il dit "conforté sa place dans les fora internationaux". M. Rebiga a fait savoir que le soutien de l'Algérie aux mouvements de libération auparavant et aux deux causes palestinienne et sahraouie actuellement, intervient "en concrétisation de ses valeurs et de ses principes constants", dans la défense des causes légitimes. Evoquant la Conférence de Bandung, il a rappelé que l'Algérie qui était à l'époque sous le joug colonial, "était présente en force à l'ordre du jour de cette conférence, grâce aux efforts soute-

nus déployés par les dirigeants de la Révolution algérienne en vue d'internationaliser la cause nationale en tant que lutte pour la libération. Enfin, le ministre des Moudjahidine a affirmé que "le processus d'indépendance (...) a fait de la diplomatie algérienne un modèle singulier (...) dans la défense des causes justes, conformément aux principes des Nations Unies et aux valeurs de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre". A cette occasion, la famille du défunt moudjahid Ahmed Belhade, membre de l'ALN dans la wilaya IV historique, a remis l'arme du défunt (un fusil et un pistolet) au Musée national du Moudjahid, enrichissant ainsi le patrimoine de cette institution historique.

R.N

ALGER

Achèvement du projet de déviation du pipeline de GPL en juin prochain

Les travaux de déviation du pipeline de gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Alger devraient être achevés et mis en service en juin prochain, a indiqué, jeudi, un communiqué de la société "Naftal". Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de la façade maritime de la capitale dans le cadre du "Plan blanc", vise à éliminer les obstacles induits par l'ancien tracé du pipeline, qui traverse l'espace de loisirs des Sablettes, empêchant ainsi son exploitation optimale dans le développement urbain, a précisé la société. Pris en charge par l'entreprise "Cosider Canaux", les travaux qui ont débuté en mars 2024, devraient être achevés dans les délais fixés, conformément à un cahier des charges strict reflétant l'importance de cette opération délicate.

La société Naftal a précisé que l'ancien pipeline avait un diamètre de huit pouces et une longueur de plus de cinq kilomètres, impliquant des défis techniques en raison de la nature du site et de la complexité des réseaux souterrains, avec la nécessité d'assurer la continuité de l'approvisionnement en GPL de sept wilayas, exigeant ainsi une planification technique rigoureuse et une exécution hautement professionnelle. Un nouveau pipeline de 10 pouces de diamètre a été réalisé pour relier le port pétrolier d'Alger au dépôt de Caroubier, selon un tracé approuvé par les services de la wilaya d'Alger. Une opération de forage horizontal dirigé a également été effectuée sous la route nationale RN 11, permettant le raccordement du nouveau pipeline sans affecter le trafic routier, ni l'infrastructure de la voie.

TOURISME

Ouverture des inscriptions pour participer à la caravane touristique

La commission de la culture, des sports, du tourisme et des loisirs au Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a ouvert les inscriptions électroniques pour participer à la "caravane touristique nationale pour valoriser les sites classés patrimoine mondial en Algérie", a indiqué jeudi un communiqué du Conseil. Pour participer à cette caravane, il faut remplir le formulaire électronique disponible via le lien: <https://portail.csj.gov.dz/apps/forms/s/Q2gEgeKrGSq2f2oWgZZ->

MoMk", a précisé la même source. La wilaya de Tamanrasset sera la première étape de cette caravane, lundi prochain à partir de 9h, avec la participation des jeunes intéressés par le tourisme, des organisations et des associations de tourisme, ainsi que des créateurs de contenu et d'experts en la matière. L'événement comprend "une session interactive et des ateliers de formation, outre l'organisation de visites guidées au profit des jeunes participants", a conclu le communiqué.

TISSEMSILT

Inhumation du Moudjahid Ouassar Abderrahmane

La dépouille du Moudjahid Ouassar Abderrahmane a été inhumée, jeudi après-midi au cimetière de la commune d'Ouled Bessam (wilaya de Tissemsilt), a indiqué la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya. Selon la même source, le défunt, né

en 1936 à Ouled Bessam, avait rejoint les rangs de la glorieuse guerre de libération nationale en 1957, en tant que membre de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN), dans la région de l'Ouarsenis, relevant de la zone 1, de la 3e région de la wilaya IV histo-

rique. A l'annonce de cette perte, le directeur des Moudjahidine et des Ayants-droit de Tissemsilt, Abdelkrim Khoudri, a présenté à la famille du défunt, ainsi qu'à la grande famille du secteur, ses plus sincères condoléances et sa profonde compassion. dance.